Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: DEVIDROX
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Alcalin liquide fort pour le détartrage des cuves
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

Deveze BIOtech OEnoLOgie

4 Rue E. Galois

34500 Béziers - France

Tél 04.67.76.06.68

Fax 04.67.62.64.05

E-mail: biotechoenologie@orange.fr

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel : 32 070/245 245

Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger :



- GHS03
- · Mention d'avertissement : Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision : 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

(suite de la page 1)

- · 2.3 Autres dangers:
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- · Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:		
CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	25-50%
EINECS: 215-185-5	♦ Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	
Numéro index: 011-002-00-6		
Reg.nr.: 01-2119457892-27		
CAS: 9005-00-9	alcool gras ethoxylé	<1%

· SVHC Aucun

· Composants selon le règlement sur les détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques, phosphonates

< 5%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation excessive:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche à plusieurs reprises et consulter immédiatement un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

· 5.1 Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

- · 5.3 Conseils aux pompiers :
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

FR

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir les récipients hermétiquement fermés.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé

Stocker dans un endroit frais.

Utiliser des emballages en polyoléfine.

- · Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des acides.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle :

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium (5-10%)

VME (France) Valeur à long terme: 2 mg/m³
VME (Suisse) Valeur momentanée: 2 e mg/m³
Valeur à long terme: 2 e mg/m³
SSc:

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

Page: 4/8

(suite de la page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants : Gants en PVC

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:



Rottes



Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Jaune
Odeur: Inodore

· valeur du pH (10 g/l) à 20 °C: 12,9+/-0,2

· Changement d'état

Point de fusion: <0 °C

Point d'ébullition: Non déterminé.

Point de congélation: ~ 5 °C

· Point éclair : Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

• **Densité à 20 °C:** 1,333 +/-0,01 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: 16 mPas

• 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

(suite de la page 4)

· 10.2 Stabilité chimique :

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Décomposition thermique exothermique.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Réactions aux acides.

Réactions au contact de certains métaux.

Réagit aux acides en formant du chlore.

Forte réaction exothermique aux acides.

- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Faible dégagement d'hydrogène à température ambiante, fort dégagement d'hydrogène en cas d'élévation de la température.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

LC50 96h 35-189 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1824

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

 $\cdot ADR$

UN1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· IMDG, IATA

Classe 8 (C5) Matières corrosives.

(suite page 7)

Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision: 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

4 .	(suite de la page (
Étiquette	8
IMDG, IATA	
Service Servic	
Class	8 Matières corrosives.
Label	8
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
Code danger:	80
No EMS:	F-A,S-B
Segregation groups	Alkalis
Stowage Category	A
Segregation Code	SG35 Stow "separated from" acids.
14.7 Transport en vrac conformément à l'ann	
de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	IL
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30
	ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	mi 2
Code de restriction en tunnels	E E
	ь
IMDG	11
Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2
Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per inner packaging: 50 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
''Règlement type'' de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 25.05.2016 Numéro de version 3 Révision : 25.05.2016

Nom du produit: DEVIDROX

(suite de la page 7)

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

- FI